PROJET D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER COMPRENANT DES LOGEMENTS ACCESSIONS ET SOCIAUX AINSI QU'UNE CRECHE,DES BUREAUX ET DEUX COMMERCES A RDC SUR DEUX NIVEAUX DE PARKING EN SOUS-SOL					
VILLE DE SAINT-MAU	R-DES-FOSSES, 94100				
57 AVENUE	E DE CONDE				
MAITRE D'OUVRAGE					
COGEDIM PARIS METROPOLE 8 Avenue Delcassé 75008 Paris Tel: 01 40 70 81 30					
MAITRE D'OEUVRE					
SASU Atelier Patrick Corda APC 60 rue de Wattignies - 75012 Paris Tel: 01 43 41 94 48 - Fax: 01 43 41 41 01 Inscrit à l'ordre des architectes IDF n° S13619 SIRET N°52358384700018					
Participation du Public par	Voie Electronique (P.P.	V.E.)			
MODIFICATION		DATE	IND.		
		12 AVRIL 20	021		
BILAN ET SYNTH	ESE				

SOMMAIRE

1 - JUSTIFICATIONS DE LA PROCEDURE DE P.P.V.E
2 - ORGANISATION DE LA P.P.V.E
3 - OBSERVATIONS ET PROPOSITIONS FORMULEES PAR LE PUBLIC. REPONSES DE LA VILLE
4 - BILAN DE LA PROCEDURE DE P.P.V.E.
ANNEXES
Annexe 1 : Arrêté du maire en date du 07/01/2021 prescrivant l'ouverture de la P.P.V.E
Annexe 2 : Avis d'information préalable à l'ouverture de la procédurede P.P.V.E. publiés dans les journaux « Le Parisien » et « Les Echos »
Anneye 3 : Observations et propositions requeillies dans le cadre de la P.P.V.F.

1 - JUSTIFICATIONS DE LA PROCEDURE DE P.P.V.E.

Selon les dispositions de l'article L.123-2 du Code de l'Environnement, les demandes de permis de construire portant sur des projets de travaux, de construction ou d'aménagement donnant lieu à la réalisation d'une évaluation environnementale après un examen au cas par cas effectué par une autorité environnementale sont dispensées d'enquête publique. Les dossiers de ces demandes doivent néanmoins, en vertu du même article L.123-2 (cf. §. I. alinéa 1°), faire l'objet d'une procédure de Participation du Public par Voie Electronique (P.P.V.E.).

Le projet prévu au 57 avenue de Condé à SAINT-MAUR-DES-FOSSES (94) rentre dans ce cadre. Pour mémoire :

- Enregistrée sous le n°094 068 20 M 1091, une demande de permis de construire pour la réalisation de ce projet a été déposée le 22 juillet 2020 puis complétée le 16 novembre 2020 par la Société en Nom Collectif (SNC) COGEDIM PARIS METROPOLE représentée par M. HERAUD Pascal.
- Au regard de son programme et de la superficie de son terrain d'assiette, une demande d'examen au cas par cas a été adressée à la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie (D.R.I.E.E.) d'Ile-de-France (demande enregistrée sous le n°F01119P0207 et réceptionnée complète le 16 septembre 2019). A l'issue de l'examen de cette demande, la D.R.I.E.E. d'Ile-de-France a, dans sa décision en date du 21 octobre 2019 (n° DRIEE-SDDTE-2019-223), estimé que ce projet nécessitait la réalisation d'une évaluation environnementale en application de l'article R.122-2 du Code de l'Environnement.

En conséquence, ce projet est donc bien soumis à P.P.V.E. préalablement à la délivrance du permis de construire.

2 - ORGANISATION DE LA P.P.V.E.

Un avis d'information préalable à l'ouverture de la P.P.V.E. a été mis en ligne sur le site internet de la Ville (http://bit.ly/projetChateaudeConde) et publié par voie d'affichage à l'Hôtel de Ville et dans deux journaux locaux diffusés dans le département (« Le Parisien », « Les Echos ») quinze jours avant l'ouverture de la mise à disposition du dossier, plus précisément les 14/01 et 15/01/2021, et pendant toute la durée de celle-ci.

Le dossier de P.P.V.E. était consultable du **1**^{er} **février au 2 mars 2021 inclus** sur le site internet de la Ville de SAINT-MAUR-DES-FOSSES (http://bit.ly/projetChateaudeConde). Ce dossier contenait :

- une note de présentation du dossier mis à la disposition du public,
- le dossier de demande de Permis de Construire du projet (comprenant notamment l'étude d'impact).
- les avis émis par les services consultés sur ce dossier de demande de Permis de Construire,
- l'avis rendu le 30 septembre 2020 par l'autorité environnementale compétente, en l'occurrence la Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAe) d'Île-de-France, sur l'étude d'impact,
- le mémoire du pétitionnaire en réponse à cet avis,
- l'arrêté du maire en date 07/01/2021 prescrivant l'ouverture de la P.P.V.E.,
- l'avis d'information préalable à l'ouverture de la procédure de P.P.V.E. publiés dans les journaux « Le Parisien » et « Les Echos ».

Pendant cette période de 30 jours consécutifs, les personnes intéressées ont pu prendre connaissance du projet et faire part de leurs observations et propositions sur le registre électronique mis également à leur disposition.

Un dossier sur support papier était consultable en Mairie (Pôle Urbanisme et Aménagement - 4ème étage), Place Charles de Gaulle 94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSES aux jours et heures d'ouvertures suivants :

- du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00,
- le vendredi de de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Toute information complémentaire pouvait également être demandée auprès de la Mairie de SAINT-MAUR-DES-FOSSES par mail à l'adresse suivante : amenagement@mairie-saint-maur.com.

3 - OBSERVATIONS ET PROPOSITIONS FORMULEES PAR LE PUBLIC

Au total, 7 observations du public ont été recueillies et consignées directement dans le registre dématérialisé prévu à cet effet. Ces observations proviennent de voisins qui résident à proximité du projet.

Observation 1:

« Beau projet mais attention au vis-à-vis nouveau pour le voisinage et surtout il manque de commerce. »

Réponse :

S'agissant de la problématique des nouveaux vis-à-vis développés par le projet. Comme le décrivent le chapitre 1.2.2 de l'étude d'impact (pages 64 et suivantes) ainsi que les précisions apportées dans le chapitre 2.5 du mémoire en réponse (à l'avis de la MRAe d'Ilede-France, cf. pages 25 et suivantes) consacrée à l'intégration paysagère du projet, ce sujet a été l'une des principales préoccupations prises en compte par l'architecte dans la conception du projet.

Sur la rue de Normandie, les bâtiments sont en vis-à-vis avec le cimetière.

Sur l'avenue de Condé et la rue du Dauphiné, les bâtiments sont séparés par des failles menant en cœur d'îlot, créant des percées visuelles. Le bâti est édifié en retrait de l'alignement ce qui augmente la distance les séparant des voisins. L'épannelage maximum en R+3+Attique défini par le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) dans cette zone est respecté.

Sur la rue de Savoie, les deux bâtiments sont séparés par une percée vers le cœur d'îlot. A l'angle rue de Savoie / avenue de Condé, le bâtiment est édifié en R+3+Attique. De l'autre côté du passage, à l'angle avec la rue du Dauphiné, l'épannelage du bâtiment évolue de R+2+Attique à R+1+Attique, résultant de la recherche d'harmonisation des volumes de transition proposée par le projet par rapport à la zone pavillonnaire située en bordure de la rue du Dauphiné.

Le projet est par ailleurs séparé de la rue par un ruban végétal qui vient avantageusement remplacer le mur d'enceinte de l'ancien site Essilor.

S'agissant de la composition commerciale du projet. Deux locaux commerciaux sont prévus à rez-de-chaussée du bâtiment localisé à l'angle de l'avenue de Condé et de la rue de Savoie, ces locaux totalisant une surface d'environ 228 m².

Observation 3:

« Bonjour, habitante et voisine directe de la future construction, je m'interroge quant à l'impact du chantier quant aux avoisinants. Sur le papier, le projet a l'air agréable et pourrait contribuer à redonner du dynamisme au quartier, mais est ce que le constructeur a prévu d'engager un référé préventif en y faisant participer l'ensemble des parcelles jouxtant le chantier.

Il y a des maisons tout autour de ce futur chantier, et compte tenu de l'ampleur de celui-ci (plusieurs immeubles et parking R-1 et R-2), on peut légitimement être inquiet quant à la survenance de désordres : nuisances sonores, perte d'ensoleillement, désordres structurelles ... Je souhaite connaître la position du constructeur à ce sujet. Merci »

Réponse :

S'agissant de la question relative à la procédure de référé préventif, cette procédure sera initiée par le promoteur avant le début des travaux de construction. Un expert indépendant sera alors nommé.

S'agissant de la problématique des impacts liés à la phase opérationnelle du projet. Conformément aux dispositions prévues par l'article R.122-5 du Code de l'Environnement, ces impacts ont fait l'objet d'une analyse plurithématique, menée avec le concours de plusieurs bureaux d'étude techniques, en tenant compte des grands principes d'organisation du chantier définis avec l'aide de la société spécialisée KERN (cf. chapitre 1.5 de l'étude d'impact, cf. pages 97 et suivantes). Les résultats de cette analyse figurent dans le chapitre 4.1.1 de l'étude d'impact (cf. pages 249 et suivantes).

Les incidences du chantier ont ainsi été identifiées et, conformément aux dispositions fixées par l'article R.122-5 du Code de l'Environnement, des mesures ont été définies pour éviter et/ou réduire les effets négatifs identifiés.

Concernant les nuisances acoustiques en phase chantier, les mesures de réduction consistent en la mise en œuvre prioritaire des techniques, outils et engins générant le moins de bruit, dans le respect strict des horaires de chantier fixés à Saint-Maur (de 8h-18h les jours ouvrés et interdiction toute la journée les samedis, les dimanches et jours fériés) L'utilisation de ces engins fera l'objet d'une information auprès des riverains.

Concernant les pertes éventuelles d'ensoleillement, celles-ci ont été modélisées par le bureau d'études spécialisé OPTIFLOW. Les incidences négatives en phase d'exploitation sont précisément indiquées dans le chapitre 4.1.2 de l'étude d'impact. Elles sont à la fois faibles et localisées.

Concernant les éventuels désordres structurels, ceux-ci sont écartés par les analyses de sol, le savoir-faire du constructeur et les vérifications des bureaux de contrôles comme dans toute opération de construction de cette importance.

Par ailleurs, le maitre d'ouvrage s'est engagé à suivre les préconisations d'une charte « chantier faible nuisance » garantissant des pratiques respectueuses de l'environnement et des riverains.

Observation 2:

« Bonjour :

Je viens de consulter votre dossier pour ce projet mais j'ai quelques questions concernant les places de stationnement PMR voie publique,

Sont-elles prévues dans le projet ?

N'y a-t-il pas obligation de prévoir un certain nombre des places PMR dans un tel projet ? Si oui merci de me préciser le nombre de places PMR prévues dans les lots de stationnement sur la voie publique car je ne les ai pas vu sur le plan de masse PMR du dossier.

Merci par avance de votre réponse »

Observation 4:

« Boniour.

Ce projet est intéressant d'un point de vue écologique et social : espace vert en commun, potager, toiture végétalisée, espace de parking pour les vélos (obligatoire mais légèrement surdimensionné). On imagine donc des familles s'y installer.

Par contre le projet ne tient pas compte de l'environnement extérieur en terme d'aménagement cyclable. L'avenue de condé n'a aucun aménagement cyclable et est donc une route dangereuse à vélo pour des enfants et n'encourage pas les nouveaux cyclistes peu avertis. La vitesse est réduite à 30km/h pour les véhicules motorisés mais un signalement de piste cyclable prioritaire au sol est nécessaire dans cette avenue fort fréquentée afin de sécuriser les usagers en vélos. Il sera donc difficile de circuler dans les environs immédiats du site en vélo alors que ce dernier est encouragé par les parking. L'avenue de la libération est également dangereuse et non cyclable à double sens et c'est un axe central pour se rendre à vélo jusqu'au RER de Saint-Maur Créteil! Impossible donc pour des nouveaux arrivants d'envoyer leurs enfants en vélo de manière sécurisée dans les écoles, collèges et lycées les plus proches!

Le quartier est bouché de voitures aux heures de sortie d'école, il est primordial d'encourager les déplacements doux, trottoirs larges et pistes cyclables.

Parole de maman uniquement à vélo avec ses 2 enfants de 5 et 8 ans, fréquentant l'avenue de Condé quand il n'y a pas le choix et évitant l'avenue de Condé quand c'est faisable!

NB : l'avenue de Marinville en double sens cyclable n'est pas non plus la panacée pour de jeunes cyclistes! »

Observation 5:

« Le nouvel ensemble immobilier de l'avenue de Condé ainsi que la future offre de transport du Grand Paris indiquent que le trafic piétons et cycles va augmenter significativement, en raison de l'offre de stations de RER et métro toutes situées entre 10 et 15 minutes à pied du site. Non seulement les nouveaux habitants des lieux vont générer ce trafic, mais le nouvel ensemble immobilier (tout juste construit) de plusieurs immeubles situés en face également sur l'avenue de Condé va aussi augmenter ce trafic avec ses nouveaux habitants.

Or les deux axes principaux qui desservent l'ensemble immobilier, l'avenue de Condé et l'avenue de la Libération sont très peu adaptés aux vélos et aux piétons.

La ville prévoit-elle un aménagement des voies pour les piétons et les cyclistes qui prenne en compte cette augmentation ? Les trottoirs en droit de l'ensemble immobilier seront plus larges, mais le trajet jusqu'aux gares RER et métro, et jusqu'aux écoles, collège et lycées ? Une refonte ambitieuse de la voirie ne devrait-elle pas être associée aux projets immobiliers de l'avenue de Condé ? »

Observation 6:

« Questions sur les parkings sur la voie publique Saint-Maur le 2 mars 2021

Bonjour Madame, bonjour Monsieur,

Nous sommes riverains du site d'Essilor et comme la ville a mis en place sur la voie publique des parkings pour « habitants aisés » dans notre quartier « avenue de Bretagne avenue de Condé » nous faisons partie des « 120 familles déclassées » qui se garent tout autour de l'usine Essilor.

Nous avons vu, en mairie cet après-midi, sur les beaux plans du futur « site monumental » des dessins d'architecte mettant quelques parkings publics de façon esthétique et très pudique parfois à gauche, parfois à droite (voir les différents dessins de la rue de Savoie) Cela ressemble à du flou artistique.

Questions précises :

Combien de parkings sur la voie publique restera-t-il réellement autour de ce site ?

Comment ne pas léser les riverains, en ne les obligeant pas à payer la taxe annuelle de stationnement.

Quel chemin piétonnier permettra aux Saint-Maurien de rejoindre les bords de Marne par l'escalier en face de la rue de Savoie ?

Merci de vos réponses.

Bien cordialement. »

Réponse aux observations 2, 4, 5 et 6 :

La requalification de l'ancien site Essilor au 57 avenue de Condé à Saint-Maur ambitionne de réintégrer ce site dans le quartier en proposant un ensemble résidentiel ouvert sur l'extérieur et redonnant à la nature sa place en intégrant des espaces de pleine terre. L'ensemble des 286 places de parkings stationnement privées sera réalisé en sous-sol en dehors des espaces publics et ; le dimensionnement de ces parkings répondra bien entendu aux exigences pour accueillir les personnes à mobilité réduite (soit 20 places créées) et permettra aux riverains du quartier d'acquérir des places. (Observation n°2)

La Ville de Saint Maur des Fossés souhaite à cette occasion réaménager les voies adjacentes pour offrir aux riverains un espace public revalorisé avec des trottoirs élargis et adaptés aux besoins des personnes à mobilité réduite.

La définition de l'aménagement des voies aux abords immédiats du projet - Condé, Savoie, Dauphiné, Normandie - est en cours d'étude et préservera les cheminements existants. Bien entendu, le partage de l'espace se doit d'être équilibré pour permettre à chacun, piétons, cyclistes, automobilistes, et usagers des transports en commun de se déplacer en toute sécurité. (Observations n°4, 5 et 6)

Ce réaménagement s'inscrira dans la volonté municipale de promouvoir une ville apaisée. Cette volonté s'est d'ores et déjà traduite par la généralisation du 30 km/h, la pérennisation du principe de fermeture des voies d'accès aux écoles, le mise en service de navettes municipales électriques pour les seniors.

L'ensemble de ces problématiques, et en particulier celle des mobilités douces, est d'ailleurs travaillé au sein de la commission extramunicipale Projet de Ville, circulation et stationnement depuis décembre 2020.

Ainsi, les contributions formulées par les riverains seront prises en compte dans la définition des aménagements. (Observations n°4, 5 et 6).

Observation 7:

« Bonsoir. L'épicerie, la salle polyvalente, la crèche et le potager sont des éléments très positifs pour ce projet immobilier. Concernant les accès aux stationnements souterrains, il semble préférable de privilégier une entrée unique rue de Savoie et une sortie unique rue de Normandie pour la bonne gestion des flux motorisés et diminuer l'impact environnemental sur le quartier en termes de nuisances sonores et de pollution. »

Comme l'indique le chapitre 6.2.2. de l'étude d'impact (cf. page 335), la recherche d'optimisation de cet accès a fait l'objet d'une attention spécifique tout au long de la conception et de l'élaboration du projet.

Dès le début, le projet, défini notamment par une programmation très proche de celle prise en considération dans la demande de permis de construire déposée et complétee en 2020, avait prévu deux accès-sortie (opposés diamétralement dans leur positionnement) afin d'éviter la concentration sur un seul point des mouvements d'entrée et de sortie des véhicules du parking prévu en infrastructure.

Par la suite, les études réalisées en particulier pour les besoins de l'étude d'impact par la société COSITREX, spécialisée dans les problématiques de circulation et de stationnement, ont montré que, comme dans le cadre de la situation actuelle, l'essentiel du trafic routier futur sera drainé par l'avenue de Condé. En conséquence, il était donc préférable de prévoir ces deux accès-sortie le moins loin possible de cet axe et donc de rapprocher celui initialement prévu à proximité de l'intersection des rues de Savoie et du Dauphiné.

De plus, le positionnement d'un accès-sortie sur la rue de Normandie avec le maintien à sens unique sur cette voie, tel que prévu dans le projet conçu pour la phase d'appel à projets urbains, entraînait le risque de voir les véhicules accédant au site (et donc en particulier à leur retour de travail le soir en semaine) de se concentrer sur l'autre accès au parking prévu (alors) sur la rue de Savoie aisément plus accessible depuis l'avenue de Condé (le parcours jusqu'au deuxième accès-sortie prévu le long de la rue de Normandie impliquant de « faire le tour » du site et donc presque sans utilité).

La solution retenue (comportant une entrée/sortie rue de Savoie et une entrée/sortie rue de Normandie) a été privilégiée, sur les conseils de la société COSITREX, car elle permet de mieux répartir les flux en fonction des origines et destinations des futurs usagers. Comme cela est indiqué notamment dans le même chapitre 6.2.2. de l'étude d'impact (cf. page 335), elle implique une mise à double sens, sur quelques mètres, de la rue de Normandie avant de déboucher sur l'avenue de Condé

Selon les simulations réalisées par le bureau d'études COSITREX, les trafics supplémentaires générés par le projet ne modifient pas significativement le fonctionnement des carrefours desservant le site et les conditions générales de circulation dans le secteur.

L'analyse de l'impact sonore a été effectuée par le bureau d'étude spécialisé dans les incidences acoustiques ALTIA en se basant sur les prévisions de COSITREX (cf. chapitre 4.1.2 de l'étude d'impact). L'étude prédit des incidences très faibles sur l'ambiance acoustique aussi bien sur le site que sur les environs.

Les effets relatifs à la pollution atmosphérique engendrée par le trafic lié au projet ont été étudiés par le bureau d'études TECHNISIM CONSULTANTS, spécialisé dans les études de pollution de l'air et ses effets sur la santé humaine. Les mesures et prévisions consultables dans le chapitre 4.1.2 de l'étude d'impact (cf. pages 267 et suivantes) prévoient une incidence non significative sur la santé.

4 - BILAN DE LA PROCEDURE DE P.P.V.E.

Les observations portent essentiellement sur la circulation et le stationnement. Une réponse commune est apportée aux observations 2, 4, 5 et 6.

Figurent également une observation concernant le commerce (cf. observation n°1), l'insertion urbaine du projet (cf. observation n°1 également) ainsi qu'une observation concernant les incidences liées à l'activité du chantier, en particulier d'éventuelles nuisances (cf. observation n°3).

Ces observations n'appellent pas de modification du projet. L'autorisation de construire enregistrée sous le n°094 068 20 M 1091 peut donc être délivrée.

Annexes

Annexe 1 : Arrêté du maire en date du 07/01/2021 prescrivant l'ouverture de la P.P.V.E.

DÉPARTEMENT VAL-DE-MARNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE UBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Année 2021 N°0001 ARRETE PRESCRIVANT LA PPVE PROJET PC SIS 57, AV DE CONDE



VILLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

URBANISME AMENAGEMENT

Tampon Préfecture 0942434000686-2021010+ ARR21P 0033 LRB 004. Date transmission: 0 7 JAN 2021 Date réception : 0 7 JAN 2021

Le Maire de la Ville de Saint-Maur-des-Fossés,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Urbanisme.

Vu le Code de l'Environnement et notamment l'article L 123-19, relatif aux projets soumis à participation du public par voie électronique,

Vu la demande de permis de construire nº 094.068.20M1091 déposée par la SNC COGEDIM PARIS METROPOLE, représentée par Monsieur HERAUD Pascal, le 22 juillet 2020 complétée le 16 novembre 2020 concernant le projet de construction de 193 logements accompagnés d'une crèche, de commerces, de bureaux sur un terrain sis 57, avenue de Condé à Saint-Maur-des-Fossés,

Vu la décision du Préfet de la région Ile-de-France n° DRIEE-SDDTE-2019-223 du 21 octobre 2019, soumettant le projet de permis de construire pour la construction de logements accompagnés d'une crèche, de commerces, de bureaux à évaluation environnementale,

Vu l'étude d'impact réalisée au titre du projet et versée au dossier mis en

Vu l'avis de la MRae en date du 30 septembre 2020 sur l'étude d'impact,

Vu le mémoire en réponse à l'avis de l'autorité environnementale,

Considérant que ce projet, soumis à évaluation environnementale, doit faire l'objet d'une procédure de Participation du Public par Voie Electronique (PPVE), conformément aux dispositions de l'article L 123-19 du Code de l'Environnement,

Sur proposition du Directeur Général des Services,

ARRETE

ARTICLE I: Il sera procédé à une participation du public par voie électronique du 1er février 2021 au 2 mars 2021, soit pendant 30 jours consécutifs au titre du projet de construction de 193 logements accompagnés d'une crèche, de commerces, de bureaux sur un terrain sis 57, avenue de Condé à Saint-Maur-des-Fossés,

Ce projet fait l'objet d'une demande de permis de construire no 094.068.20M1091 déposée par la SNC COGEDIM PARIS METROPOLE, représentée par Monsieur HERAUD Pascal, le 22 juillet 2020 complétée le 16 novembre 2020.

Service : Pôle Urbanisme-Aménagement Projet 57, av de Condé - PPVE Hôtel de Ville

Début d'affichage le 0 7 JAN 2021 Toute Oprass Milliand 2021 être adressée à Teléphone : 01 45 11 65 65 2 Toute lo respublique de la commentation d

ARRETE PRESCRIVANT LA PPVE PROJET PC SIS 57, AV DE CONDE

ARTICLE II: Le dossier mis à la consultation du public dans le cadre de cette participation par voie électronique comprend :

- le dossier de demande de permis de construire,
- les avis émis sur cette demande,
- l'évaluation environnementale (étude d'impact),
- l'avis de l'autorité environnementale,
- le mémoire en réponse du pétitionnaire à cet avis,
- la note de présentation du dossier mis à la consultation,
- l'arrêté prescrivant l'ouverture de la participation du public par voie électronique,
- l'avis d'ouverture de la procédure de participation du public par voie électronique, l'insertion de cet avis sera inséré dans deux journaux locaux.

ARTICLE III : Le dossier sera consultable sur le site internet de la Ville de Saint-Maur-des-Fossés : http://bit.ly/projetChateaudeConde où les personnes intéressées pourront en prendre connaissance et faire part de leurs observations et remarques sur le registre électronique qui sera mis à leur disposition pendant toute la durée de la procédure de participation du public par voie électronique.

Toute observation transmise après la clôture de la participation ne pourra être prise en compte.

Le dossier sur support papier sera consultable en Mairie (pôle Urbanisme et Aménagement – 4^{ene} étage)- Place Charles de Gaulle 94100 Saint-Maur-des-Fossés aux jours et heures d'ouverture suivants ;

- Du lundi au jeudi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 18 h 00
- Le vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00

Toute information complémentaire peut être demandée auprès de la Mairie de Saint-Maur-des-Fossés par mail à l'adresse : <a href="mairie-saint-mairie

ARTICLE IV: _Un avis informant le public de la participation par voie électronique, sera mis en ligne sur le site internet de la Ville de Saint-Maurdes-Fossés : http://bit.ly/projetChateaudeConde, 15 jours avant le début de la participation électronique du public et pendant toute la durée de la consultation.

Dans les mêmes délais, l'avis sera affiché en Mairie. Il fera également l'objet d'une publication dans deux journaux de la presse locale (Le Parisien, Les Echos).

ARTICLE V: A l'issue de la mise à disposition du dossier, une synthèse des observations et des propositions sera rédigée par l'autorité compétente et

Service : Pôle Urbanisme-Aménagement Domaine : Projet 57, av de Condé - PPVE

Nomenclature: 2.3

Début d'affichage le 0 7 JAN 2021

Fin d'affichage le 0 8 MARS 2021

ARRETE PRESCRIVANT LA PPVE PROJET PC SIS 57, AV DE CONDE

adressée au maître d'ouvrage de l'opération de construction.

Cette synthèse sera consultable sur le site internet de la Ville pendant trois mois à partir de la publication de la décision relative à la demande de permis de construire.

ARTICLE VI : Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie est chargé du présent arrêté.

Copie du présent arrêté sera affichée sur place et adressée à :

- Chacun des fonctionnaires et agents chargés de son exécution.

Le présent arrêté peut faire l'objet :

- d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de MELUN, 43, rue du Général de Gaulle
Case postaie n° 9830 - 77086 Metun Cedex - Téléphone : 01 60 56 68 30 - Télécopie : 01 60 56 68 10, dans
un détair maximal de deux meis, à compter de la notification de la présente, conformément aux articles R.4211 et R.421-2 du Code de justice administrative ;
- d'un recours gracieux formulé auprès de Monsieur le Maire - Hôtel de Ville - Place Charles de Gaulle 94107 Saint-Maur-des-Fossés cadex. Un tel recours gracieux emporte das effets de droits et la suspension
du détai de recours contentieux dans des conditions conformes aux règles de la procédure contentieuse administrative

Certificatyla exécutoire

Certifié exécutoire par le Maire Comple senu de la réception en Préfecture

et de a publication 21 0 7 JAN 2021

Le Directeur Général des Services Frédéria ERZEN

Fait en Mairie de Saint-Maur-des-Fossés,

Le Maire,

Sylvain BERRIOS

Service : Pôle Urbanisme-Aniénagement Domaine : Projet 57, av de Condé - PPVE

Nomenclature 2.3

Début d'affichage le 0 7 JAN 2021

Fin d'affichage le 0 8 NARS 2021

Annexe 2 : Avis d'information préalable à l'ouverture de la procédure de P.P.V.E. publiés dans les journaux « Le Parisien » et « Les Echos »



ANNONCES 94 | JUDICIAIRES & LÉGALES

is Printing and Militation on the Militation on National Contract (Section 1972) part to publication about an extension for the Association of the Contract (Section 1972) and the Contract (Section 1972) and

publilégal® 1 nue Friederic Bestiet - 75008 Paris www.enquetes-publiques fr 748 : 01.42.98.98.58

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté - Égalité - Fratemité

MAIRE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSES

Avis d'information préalable à l'ouverture de la procédure
de Participation du Public par Voie Electronique (P.P.V.E.)

de Participation de Public par Vole Electronique (P.P.V.E.)
En application des dispositions préviuse par les articles L.122-1
et L.123-19 du Code de l'Environnement, il sens prociédit à une
consultation du public du 1º Nevier au 2 mars 2021 licelus du
dosaix concernant le projet ayant fait floijet d'une demande de permis
de constituée n.194 (98: 20 M. 100) dispose le 22 juillet 2020 puis
complitiés le 18 novembre 2020. Ce projet concerne la constitution,
sur l'aurion sité ESSECR sit 57 avenue de Condé à SANT-MAUIRDESF-COSSE, d'une senties inventible d'une Surface de Plandeur
des légements aidés, une oriche, des beuvaux et deux commerces à
nez-de-chaussele, édité sur deux réveaux de parting en sous-sot.

rez-decinazione, edite sur deux revesus de parentg en Sode-60.

La millire d'ouvregue de cu projet est le Sodiéé en Note-60.

(S.N.C.) COGEDM PARES METROPOLE - 8, avenue Delossos 75 008

PARES, représentée par M. HERALIO Pascal.

La dossier mis à disposition du public dans le cadre de cette participation par voie électronique comprend : le dossier de demande de Permis de Construir, les aves mis sur cette demande, l'Aves de l'autorité demande, de permis de Construir, les aves de mis sur cette demande, l'Aves de l'autorité de minoritératie, le minorité en réponse du pfétionnaire à cet aves, une note de présentation du dossier mis à la consultation, familité un maire presontyent d'ouverne de le participation du unable cer voie cer vier de le participation du unable cer voie cer vier de le participation du unable cer voie cer voie . du maire preservant l'ouverture de la participation du public par voie électronique ainsi que l'avis d'information préalable à l'ouverture de la procédure de participation du public par voie électronique.

procidente de participation du public par voie électronique.

Le dossier rese consultable sur le sité inframet de la commune de
SANT-MALR-DES-FOSSES (http://bit.tp.projetChattaeudsConde),
de seprenomes intérissables opcurret en prenden consultations certifiers
part de leurs deservations et propositions aux le registre électronique
qui sera mis à leur déposition le temps de la participation du putilir par
vole électronique. Toute observation ou proposition transmiss après la
dibure de la participation ne poura être prise en compta.

Un dessier sur surport papier sens consultation en Mairie (Pite
Ustantisme et Annénagement - 44me étage). Place Charies de Gautte
94100 SANT-MALR-DES-FOSSES aux jours et heures d'ouvertures
suiverses:

Toute information complainmentaire paut être demandée auprès de la dais de SANT-MURGES-FOSSES par mail à l'adresse subverte : management par lès alant-meurocon.

Culture jours au moiss avant l'ouverture de la mise à disposition à refeart ains aven mises ni gire au la site internet de la VIII et publis jur étant attais aven mises ni gire au la site internet de la VIII et publis jur chier distribuge à l'indiai du VIII et daire daux journeux broaux dificile au département.

dans la département.

A l'issue de la phise de mise à disposition, une synthèse des observations et des propositions formulées par le public ainsi qu'un blan de la procideure serent rédigés. La sonna adressés au maître d'ouveige du projet de construction, la SN.C. COCEDIM PARSE METROPICE qui adressera une réponse au Maire de SANT-MAUIR-

DESFOSSES.

La maire de la commune de SAINT-MAUR-DESFOSSES compelérat pour staturer sur la demande permis de constituire note 20 M 109 L. La décision prandas la forme d'un andité un accordant la permis de constituire ou d'un arrêté municipal refi l'Autorisation ou d'une autorisation tactes valent accord es silence gardé par l'administration au-deià du délài d'instruction.

La dossier sourris à la participation du public par voie électronique la systhèse des observations et des propositions formaliss par le publi-ainsi que la titulan de la productive rédigle à l'étueu de la participation la réponse du mattre d'auvrage à la systhèse ainsi que la décision du Maire de SANT-MAUROES-FOSSES natative à la demande di permit de constitutire n°094 098 20 M °091 seront consultables au

nt lage lil du q@aupil du q-ot au pra



La domiciliation nouvelle génération

Domiciliation. Création d'entreprise . Location de bureaux

© 01 44 70 70 70

www.kandbaz.com

LES MARCHÉS PUBLICS Consulteraussi nosannences ser http://avisionerches.inpatisies.fr

Marchés + de 90 000 Euros

AP-HP. HÔPITAUX UNIVERSITAIRES PARIS SEINE-SAINT-DENIS

Mere Stophagia MARTINEZ, 125, pp.ap. de Stallegrad, 93009 Bebligny, tol.: UL 4695 5722, countel avo-callula marches@aphp.

Object du manier i Moderni sorio de autorisorio Object du manier i Moderni sorio de autorisorio Characte el Lusel de se relias an contembra lei 1845.

Lus d'anticone el de Francisorio Autorisorio Lus d'anticone el de Francisorio Calcinotte de Budgong di 9000 Bibliograp 1900 Bibliograp

offree: : su linu de : 25 janvier 2021 a12 h 00 i = :01 février 2021 a12 h 00 Dande : 01 février 2021 a12 h 00

Constitution de société

Divers société

SEE de CREET L. downlern 20 22 00 000 040 p. reference in 940 4P 62 2020 A 07963 N BAAR 30 9E 9H dermour R, ALLE CES OAMPSELERS 944 00 HTMS - 3P - SENE OAMPSELERS 944 00 HTMS - 3P - SENE AMB JOSEPH Communant C, ALLES DES TAMES AND AMB JOSEPH COMPOSE LEGISLATION CONTROL AND AMB JOSEPH CO

RCA94

8ASU au capital de 1000 € € Bitge to 20 Bitativerse Cambriga 96700 MA 80NS-ALFORT ROSCRETEL 838270

Le 27 districtive 202 (Line for robbs urigas, la sodicità PAPA, sodicità rarroyme di città basemplosarposis, hymoglogia par 192 de Lamerbourig socia in ni 2012 4 et districti la sodicità ni 2011; basilore di dei la folia La 202 Lamerbourig prime en in posterne di La 202 Lamerbourig prime en in posterne di andi di chi depulgiori sono li quidicieri ni la socia di chi depulgiori sono li quidicieri ni anti indicerio di controli di particoleri di controli derribio conformidime anni chipori-ti controli derribio conformidime anni chipori-ti di la criterio dei controli di particoleri di cotto derribio conformidime anni chipori-ti di la criterio dei controli di particoleri di cotto derribio conformidime anni chipori-ti di la criterio dei controli di posterio di vide di la criterio di controli controli controli di particoleri di controli controli controli di controli controli controli di controli controli controli di controli controli di controli controli di controli controli di controli name to 1894 - 5 Alin to 3 du role of vl. Lacrobarden sechasti liquines de undre di opposibilità la averse plans le platade 30 journale la primarie publication. Les appositions deverat the primaries deverat le tribural de commerce de Ortes.

Le dispit liqui sera effectuat au RCS de Ortes.





Le Parisien

Pour acheter votre annonce en ligne sur le Parisien

Rendez-vous sur www.annoncesleparisien.fr

Un parcours simple, pratique et rapide de la rédaction de votre annonce au justificatif de parution

Plus de renseignement: 01 87 39 84 00

La cour d'appel de Toulouse rend BVA à ses dirigeants

OCCITANIE

L'offre du fonds de dette britannique Alcentra, principal créancier du groupe d'études de marché et d'opinion, n'a finale-ment pas été retenue.

Laurent Marcail

tribunal de commerce du 15 sepuembre 2002 qui confiait le grupe d'études de marché et d'opinion BYA. à Balma près de Toulouse, à son principal créancier, le fonds de dette britannique Alcentra. Ce derivent et de l'enterneur d'une créance obligataire de 140 millions d'euros. Dans un arrêt rendu ce mercredi après faudience du 14 décembre, la cour d'appeir endla société àses dirigéants, quiavaient déposé le bilan en juin à cause d'un endettement trop élevé et de la crise du Covid. Cette decision est rendu possible dans un plan de cession par l'ordonnance de mai 2002 qui a rendu plus facile, jusqu'à fin décembre 2020. le dépôt d'un dossier de reprise par les dirigeants d'une entreprise en failite, avec la crise sanitaire.

La cour d'appei a retenu l'offre de XPage présentée par les actionnai-tempes de BYA autoru du fondateur Gérard Lopez, qui détienneut 49 % du capital au côté du fonds Naxicap (51 %). Les juges reprennent les principaux argu-



Pour la cour, Alcentra aurait pu faire prévaloir des logiques financières au détriment de l'emploi. Photo DR

ments du procureur général de Toulouse, qui avait fait appel deux jours après le jugement en septem-bre. Ils estiment que la faisabilité de la cession à XPage est favorisée par la cohésion sociale et l'adhésion des

La cour argue aussi que offre mieux-disante.

salariés à ce plan. XPage s'engage à maintenir l'emploi pendant trois ans, contre deux ans pour Alcentra. V autre part, au regard de la gouvernance étrangère mise en œuvre [par Alcentra, NDLR], il existe, comme le souligne le ministère public, des risques évidents de déloca-

lisation, le fonds obligataire repre-neur ayant intérét à faire prévaloir des logiques financières et d'optimi-sation socialeo ufiscale, audétriment du maintien de l'emploi et de la pérannité dugroupe. «Lacour argue aussi que XPage présente une offre mieux-disante pour le prix de ces-sion des actifs. Des arguments con-traires à ceux du tribunal de com-merce, qui estimait que la reprise par Alcentra garantissait le mieux a la pérantié du groupe, le mainten de l'emploi et le règlement du passif ».

Salariés soulagés Les salariés, qui ont soutenu l'offre de leurs dirigeants depuis le début dela procédure, étaient soulagés par cet arrêt. « On garde la même direc-tion, mais celle-ci a revu l'organisa-

tion de l'entreprise en donnant plus de pouvoir aux jeunes générations, ése félicité Ludové Briey, secrétaire du comité social et économique. La ces-sion à Aleentra nous inquétait beau-coup, car on craignait que ce fonds de dette veuille récupérer sa detre plutoir que de relancer Pentreprise. On avait des craintes pour l'avenir du site de Toulouse et pour la cohésion entre les différentes activités du groupe. »

Numéro deux français du secteur Méme satisfaction pour le directeur général, Pascal Gaudin. « C'est une rès bonne nouvelle qui permet à BVA et à ses collaborateurs de retrouver un climat serien nécessaire au développement de notre activité et à la pour suite de notre stratégie de croissance sur de nouveaux marchés », a-t-il déclaré. Numéro deux du secteur en France, BVA emploie 1000 salariés dont 700 dans l'Hexagone, mais son chiffre d'affaires serait tombé de 202 millions d'euros en 2020. Le fonds Alcentra n'a pas tout perdu dans l'affaire. Après le dépôt de bilan, il a exercé ses garanties financières pour reprendre en juille la fillale américaine de la société d'études et des sondages, d'une valeur estimée à 55 millions de dollars. « Nous regrettons la décision de la cour d'appel de Toulouse, a réagi son directeur exécutif. Nicolas Besson. Nous sommes commineus que notre plan offrait le melleur résultat pour les clients, les fournisseurs et les employés, car il préservait tous les employés, car il préservait du dretement responsables de l'ouverture du redressement judiciaire. »

innovateurs

LA TECHNOLOGIE ALSTOM

Lancement des essais du train régional hybride



Alstom fera les premiers essais dynamiques de son train région al hybride au printemps, à Reichshoffen (Bas-Rhin). Cest la boutissement d'un programme de R&D de 16,6 millions deuros lancé en 2018 avec la SNCF et les régions Occitanie, Nouvelle-Aquitaine, Grand Est etCentre-Val de Loire. La motité du réseau ferré national n'étant pas électrifiele, le groupe a déjà construit un train Régiolis fonctionnant à fécerricité et au Diesel. Il est mû par quatre moteurs electriques alimentés par les caténaires ou par quatre groupes électrogènes entrainés par des moteurs Diesel. Le modèle hybride est un train bimode sur lequel deux des quatre groupes électrogènes sont remplacés par deux packs de batteries de 75 kilowatt-huires, en lithium-titanate à charge rapide et alimentées par l'energie récupérée au freinage ou par les caténaires en gare. Le freinage représente 30 % de l'ênergie de la traction sur les parcours des Régiolis », précise Marc Boyer, chef du projet de TER hybride chez Alstom. Le cou-

rant produit au freinage, en fairant produit au fremage, en lai-sant tourner les moteurs électri-ques à l'envers, et la suppression de la conversion d'une partie de l'énergie thermique en électri-cité doivent faire économiser 20% de la consommation finale.

En Occitanie en 2022 Le train hybride pollue moins et peut fonctionner sur les seules batteries en gare et sur de courpeut fonctionner sur les seues batteries en gare et sur de courtes distances pour diminuer les rejets et le bruit. Le site Alstom de Tarbes (Hautes-Pyrénées) a conçules paclos de batteries avec les convertisseurs de puissance qui gèrent les charges et décharges ainsi que les différentes tensions du freinage, de la batterie (750 volts) et du réseau ferro-ionis de l'intenge, de la batterie (750 volts) et du réseau ferro-viaire. L'usine a produit les systèmes de présérie qui sont montés à Reichshoffen sur le premier train hybride, mis en service en 2022 en Occitanie. «Le essais en situation réelle permettront de validar les économies d'ânegie et, selon les résultats, nous avons la perspective de vendre de 70 à plus de 100 trains », projette Benoît Camiel, directeur du site de Tarbes. Le train hybride nets qu'une étape car la SNCP veur sortir du Diesel en 2025. Mais il préfigure la transition vers le train à hydrogène (d'Alstom, dont les la transition vers le train à hydrogène d'Alstom, dont les nydrogene d'Assoni, dont les premiers sont exploités depuis deux ans en Allemagne. « Le train hybride n'est pas à zéro émission, mais il est facile à met-tre en œuvre, alors que le train à hydrogène nécessite de gros inves-tissements dans les infrastructu-res », souligne-t-il. — L. M.

annonces judiciaires & légales

MAIRIE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSES

MAIRLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSES

Avis d'information préalable à l'ouverture de la procédure
de Participation du Public par Vois Electronique (P.P.V.E.)
En application des dispositions prévues par les articles L.122-1 et L. 123-19
di. Codipier des dispositions prévues par les articles L.122-1 et L. 123-19
di. Codipier des l'avis de l'a

utalismise agres de Couleu et la parincipation i re poura eure prime en compie.

Un dossier sur support papier aren consultable en Mairio (Pôlo Urbanisme et Aménagement - 4emé étage), Place Charles de Gaulle 94100 SAINT-MAUR-DES-POSSES aux pois et heures d'ouvertures suivants - du lundi au jeudi de 9800 à 12900 et de 13330 à 18900.

Le vendredi de 69 8900 à 12900 et de 13330 à 17900.

amenagement@mairie-saint-maur.com.

Quinze jours au moins avant fouverture de la mise à disposition, le présent avis
sera mis en ligne sur le sité internet de la Ville et publié par voie d'affichage à l'Hôtel
de Ville et dans deux journaux coaux d'illusés dans le département.

A l'issue de la phase de mise à disposition, une synthèse des observations et des propositions formulées par le public ainsi quu no blain de la procédire seront rédigés. Ils seront adressés au maître d'ouvrage du projet de construction, li S N.C. CGEDIM PARIS METROPOLE qui adressera une réponse au Maire de SAINT-MAUR-DES-FOSSES.

Bricolage: Weldom vise les 600 points de vente « de proximité »

HAUTS-DE-FRANCE

Le réseau de magasins de bricolage veut quasiment doubler son nombre d'enseignes, tout en triplant son offre Internet.

– Correspondant à Amiens

Pour l'enseigne de bricolage Weldom, la crise sanitaire n'a fait qu'amplifier la double injonction émise par le consommateur, réclamant à la fois plus de proximité et d'offre numérique. Face à cette problèmatique, le réseau s'est donné pour objectif - a'offrir une solution de distribution à vingt minutes environ de chaque Français », eslom Bric Béchu, directeur général de Weldom. Pour y parvenir, l'entreprise, dont le siège est à Breuil-le-Sec (Oise), va s'étendre dans l'Hexagone. Aujourd'hui composé de 353 magasins, dont 213 sous enseigne et la Oindépendants partenaires, le réseau devrait atteindre 600 points de vente d'cic à cinq ans, réalisant Imiliard d'euros de chiffre d'affaires, contre 827 millions en 2019.

Nouvelle offre commerciale

Weldom, détenu par Adeo, par ailleurs propriétaire de Leroy Mer-lin, compte encourager la création de ces magasins, compris entre 1,000 et 3,000 mètres carrés, via un pland ésoutien et faccompa-gnement. «La mise de départ sera de

l'enseigne à généraliser son con-cept. Ce dernier sera toutefois affiné

dan les prochaines semaines via le
« comité national de coconstruction-spécialement mis en place, où
siègent notamment des représentants des franchisés. « Face à la
demande de proximité, notre réseau
doit faire preuve de souplesse pour
ère connecté au terrain. Le confinement nous a donné raison puisque
cette année, malgré la crièse, nous
euregistrons une croissance de 7 % »,
souligne le drigeant.
Cette proximité devra se conjuguer avec une offre en ligne renouvelce. Aiguillé par les aites Internet,
le groupe a « triplé ses investissements sur le digital », selon Eric
Bechu, afin de metre en place une
plateforme Web qui permettra de
multiplier à terme par trois le nombre de références proposées sur la
Toile, contre 40.000 actuellement.

* Pour cela, des synergies vont être
trouvées avec Leroy Merlin », souligne le directeur général. Une nouvelle alliance vient également d'être
nouée avec Outimag, une centrale
d'achat en outillage fédérant quelque 130 magasins indépendants. ■

LE PROJET NAVAL GROUP

Première grande hélice par fabrication additive



- Correspondant à Nantes

Ce mercredi, Naval Group a présenté son nouveau bijou : une hélice de navire imprimée par fabrication additive, en l'occur rence par dépôt de fil en cupro aluminium. Jusqui présent, ces pièces étaient fabriquées par fonderie, puis usinées. C'est, selon le groupe de défense, une première au regard de la taille de cette hélice, avec ses cinq pales de 200 kg chacune pour une envergure totale de 2,5 mètres. Qui plus est, la pièce a été montée en novembre sur un navire, l'« Andromède », un chasseur de mines, dans le cadre d'une opération de maintien en condition opérationnelle (MCO). Le fait opérationnelle (MCO). Le fait d'installer sans restrictions une

une technologie additive inspi-rée du soudage de type WAAM. La fabrication de pièces par dépôt de matière recèle de mul-tiples vertus, dont la réduction des délais de fabrication, des délais de fabrication, majeuredants lecadre des opéra-tions de MCO», appuie Eric Balt-in, directeur du site de Naval Group à Brest, qui a menéles tra-vaux de l'« Andromède ». Quant à Emmanuel Chol, directeur du site de Nantes Indres, il met en avant « l'amélioration de la per-formance et la capacité de réaliser des pièces selon des designs non accessibles par fonderie ».

Investir 7 millions
Il évoque aussi l'économie de
matière par rapport à la fonderie, de l'ordre de 50 %, une
meilleure productivité, moins
de risques sur la qualité métalturgique du produit, la possibilité de créer des pièces creuses,
plus légères, la réparabilité...
Dès lors, Naval Group va accèleer ses investissements annuels
dans les technologies additives,

Annexe 3 : Observations et propositions recueillies dans le cadre de la P.P.V.E.

lqnd	publilégal®	Impression du registre électronique	tre électro	niqu	Φ		14	14/02/2021
MD SAIN	MD SAINT MAUR DES FOSSES - PP	S - PPVE AVENUE CONDE						
Numéro :	1	Date de dépot : 13/02/2021	Heure de dépot : 20:12 Valide :	20:12	Valide :	D	Modéré :	0
Observation:	Beau projet mais attention a	Beau projet mais attention ai vis a vis nouveau pour le voisinnage et surtout il manque de commerce.	nque de commerce.					
Nom:								
Adresse:								
Cedex:		Ville:						
Email:	yohann.melamed@gmail.com	m	Téléphone :					
Fichier:								
EP20546								1/1

Impression du registre électronique

MD SAINT MAUR DES FOSSES - PPVE AVENUE CONDE

Date de dépot : 16/02/2021 Heure de dépot : 15:59 Valide : Numéro:

Modéré

Observation: Bonjour;

Je viens de consulter votre dossier pour ce projet mais J"ai quelques questions concernant les places de stationnement PMR voie publique,
Sont-elles prévues dans le projet ?
N-y a t-il pas obligation de prévoir un certains nombre des places PMR dans un tel projet? Si ouin merci de me préciser le nombre de places PMR prévues dans les lots de stationnement sur la voie publique car je ne les ai pas vu sur le plan de masse PMR du dossier.

Merci par avance de votre réponse

Nom: DENOUX

Adresse : 41 rue du Dauphiné

Cedex: 94100

Email: debussy41dauphine94100@gmail.com Téléphone:

06.87.33.39.04

ST MAUR DES FOSSES

Ville:

Fichier:

Impression du registre électronique

21/02/2021

Modéré:

MD SAINT MAUR DES FOSSES - PPVE AVENUE CONDE

 \sum Date de dépot : 20/02/2021 Heure de dépot : 00:35 Valide : Observation: Numéro:

Bonjour, habitante et voisine directe de la future construction, je m'interroge quant à l'impact du chantier quant aux avoisinants.

Sur le papier, le projet a l'air agréable et pourrait contribuer à redonner du dynamisme au quartier, mais est ce que le constructeur a prévu d'engager un référé préventif en y faisant participer l'ensemble des parcelles jouxtant le chantier.

Il y a des maisons tout autour de ce futur chantier, et compte tenu de l'ampleur de celui ci (plusieurs immeubles et parking R-1 et R-2), on peut légitimement être inquiet quant à la survenance de désordres : nuisances sonores, perte d'ensoleillement, désordres structurelles ...

Je souhaite connaître la position du constructeur à ce sujet.

Nom:

Rue de Savoie 94100 Adresse: Cedex: mellul@cabavocat.com

Email:

Téléphone:

SAINT MAUR

Ville:

Fichier:

Impression du registre électronique

MD SAINT MAUR DES FOSSES - PPVE AVENUE CONDE

Modéré: \sum Valide Heure de dépot : 18:19 28/02/2021 Date de dépot : Numéro:

Observation: Bonjour,

Ce projet est intéressant d'un point de vue écologique et social: espace vert en commun, potager, toiture végétalisée, espace de parking pour les vélos (obligatoire mais légèrement surdimensionné). On imagine donc des familles s'y installer.

une route dangereuse à vélo pour des enfants et n'encourage pas les nouveaux cyclistes peu avertis. La vitesse est réduite à 30km/h pour les véhicules motorisés mais un signalement de piste cyclable prioritaire au sol est nécessaire dans cette avenue fort fréquentée afin de sécuriser les usagers en vélos. Il sera donc difficile de circuler dans les environs immédiats du site en vélo alors que ce dernier est encouragé par les parking. L'avenue de la libération est également dangereuse et non cyclable à double sens et c'est un axe central pour se rendre à vélo jusqu'au RER de Saint-Maur créteill Impossible donc pour des nouveaux arrivants d'envoyer leurs enfants en vélo de manière sécurisée dans les écoles, collèges et lycées les plus proches! Par contre le projet ne tient pas compte de l'environnement extérieur en terme d'amenagement cyclable. L'avenue de condé n'a aucun aménagement cyclable et est donc

Le quartier est bouché de voitures aux heures de sortie d'ecole, il est primordial d'encourager les déplacements doux, trottoirs larges et pistes cyclables

Parole de maman uniquement à vélo avec ses 2 enfants de 5 et 8 ans, fréquentant l'avenue de Condé quand il n'y a pas le choix et évitant l'avenue de Condé quand c'est faisable! NB: l'avenue de marinville en double sens cyclable n'est pas non plus la panacée pour de jeunes cyclistes!

Nom:

Adresse: 6 av. Mahieu

94100

Cedex:

SAINT MAUR DES FOSSES Téléphone :

Ville:

Email: Sophiepolspoel@gmail.com

Fichier:

EP20546

MD SAINT MAUR DES FOSSES - PPVE AVENUE CONDE

Le nouvel ensemble immobilier de l'avenue de Condé ainsi que la future offre de transport du Grand Paris indiquent que le trafic piétons et cycles va augmenter significativement, en raison de l'offre de stations de RER et métro toutes situées entre 10 et 15 minutes à pied du site. Non seulement les nouveaux habitants des lieux vont Heure de dépot : 19:01 Valide : 28/02/2021 Date de dépot : Observation: Numéro:

générer ce trafic, mais le nouvel ensemble immobilier (tout juste construit) de plusieurs immeubles situé en face également sur l'avenue de Condé va aussi augmenter ce trafic avec ses nouveaux habitants.

Or les deux axes principaux qui desservent l'ensemble immobilier, l'avenue de Condé et l'avenue de la Libération sont très peu adaptés aux vélos et aux piétons. La ville prévoit-elle un aménagement des voies pour les piétons et les cyclistes qui prenne en compte cette augmentation? Les trottoirs en droit de l'ensemble immobilier seront plus larges, mais le trajet jusqu'aux gares RER et métro , et jusqu'aux écoles, collège et lycées? Une refonte ambitieuse de la voirie ne devrait-elle pas être associée aux projets immobiliers de l'avenue de Condé?

GHENO Nom:

Adresse:

94100 Cedex: Email:

frederic.gheno@free.fr

SAINT-MAUR-DES-FOSSES Téléphone :

Ville:

SAINT-MAUR-DES-FOSSES (94) - Projet immobilier à destination principale de logements sis 57, avenue de Condé - Participation du Public par Voie Electronique (P.P.V.E.)

Fichier:

03/03/2021

MD SAINT MAUR DES FOSSES - PPVE AVENUE CONDE

Date de dépot : 02/03/2021 Heure de dépot : 18:30 Numéro:

Modéré:

 \sum

Valide

questions sur les parkings sur la voie publique

Observation:

Saint-Maur le 2 mars 2021

Bonjour Madame, bonjour Monsieur,

Nous sommes riverains du site d'Essilor et comme la ville a mis en place sur la voie publique des parkings pour "habitants aisés » dans notre quartier « avenue de Bretagne avenue de Condé " nous faisons partie des « 120 familles déclassées » qui

se garent tout autour de l'usine Essilor

Nous avons vu, en mairie cet après-midi, sur les beaux plans du futur « site monumental » des dessins d'architecte mettant quelques parkings publics de façon esthétique et très pudique parfois à gauche, parfois à droite (voir les différents dessins de la rue de Savoie)
Cela ressemble à du flou artistique.

Questions précises :

Combien de parkings sur la voie publique restera-t-il réellement autour de ce site ?

Comment ne pas léser les riverains, en ne les obligeant pas à payer la taxe annuelle de stationnement

Quel chemin piétonnier permettra aux Saint-Maurien de rejoindre les bords de Marne par l'escalier en face de la rue de Savoie ?

Merci de vos réponses

Bien cordialement.

Isabelle et Didier Lacour

Adresse: 3 impasse de Bretagne 94100 Saint-Maur

Provenance: Courrier pour Windows 10

MD SAINT MAUR DES FOSSES - PPVE AVENUE CONDE

Cet email a fait l'objet d'une analyse antivirus par AVG. http://www.avg.com

Adresse: Cedex: Nom:

is.lacour@gmail.com Email:

Bonsoir,

Observation:

Numéro:

Fichier:

Heure de dépot : 02/03/2021 Date de dépot :

Modéré:

 \sum

Valide:

23:17

Téléphone:

Ville:

L'épicerie, la salle polyvalente, la crèche et le potager sont des éléments très positifs pour ce projet immobilier. Concernant les accès aux stationnements souterrains, il semble préférable de privilégier une entrée unique rue de Savoie et une sortie unique rue de Normandie pour la bonne gestion des flux motorisés et diminuer l'impact environnemental sur le quartier en termes de nuisances sonores et de pollution.

Adresse: Cedex: Nom:

Fichier:

Email:

Ville:

Téléphone: